

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 2 juillet 2021

### **France Relance vient en soutien aux filières culturelles à hauteur de 2,5 millions d'euros en Isère**

La culture et les actions qui la promeuvent sont profondément ancrées dans l'échange et la rencontre. La crise sanitaire a donc fortement impacté ce domaine, donnant un coup d'arrêt de plusieurs mois aux projets.

En 2020, l'État a mis en place des mesures d'urgence en mobilisant 856 millions d'euros d'aides spécifiques pour la Culture, auxquelles s'ajoutent « l'année blanche » pour l'intermittence et les aides transversales comme l'activité partielle, l'exonération de charges sociales et le fonds de solidarité. Avec **deux milliards d'euros complémentaires**, les mesures pour la culture du plan France Relance permettent de soutenir le patrimoine dans les territoires, de favoriser la reprise du spectacle vivant et la reconquête de notre modèle de création, ainsi que de consolider nos grandes filières économiques culturelles.

Les opérations soutenues doivent permettre de soutenir l'activité et de poursuivre ou accélérer des investissements structurants, au plus près des territoires et des habitants. Elles contribuent notamment à assurer la pérennité et le développement des métiers et des savoir-faire dans le domaine du patrimoine, en soutenant sur tout le territoire l'ensemble des entreprises intervenant sur les monuments historiques.

Ainsi, l'Isère compte 74 lauréats au titre du plan cinéma et audiovisuel, 9 pour l'aide à la modernisation des diffuseurs de presse et 2 au titre de la modernisation des librairies : ces 85 bénéficiaires totalisent 877 104 euros d'aides de France Relance.

De plus, pour les opérations d'investissement, deux projets sont lauréats de France Relance en Isère :

- l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, retenue pour son projet de création et d'équipement d'un laboratoire en technologies numériques de conception et de fabrication appelé « Fab Lab in the Alps » à ce titre 1 100 000 euros lui sont alloués.
- la Cathédrale Saint-Maurice de Vienne 500 000 euros sont dédiés au projet de rénovation de la façade Ouest.

Pour plus d'infos :

[https://www.culture.gouv.fr/content/download/290328/pdf\\_file/DP-PlanRelance-mai-2021.pdf?inLanguage=fre-FR](https://www.culture.gouv.fr/content/download/290328/pdf_file/DP-PlanRelance-mai-2021.pdf?inLanguage=fre-FR)

**Contact presse  
Bureau du cabinet et  
de la communication interministérielle**